SECTION 1 IDENTIFICATION

Appellation commerciale du produit : Orderly

Utilisation recommandée Restrictions d'utilisation:

Nettoyant désinfectant. (1:64) DIN 02247847 Canada
Pour un usage industriel et institutionnel uniquement

Fabricant: Maxim Chemical International Inc.

1607 Derwent Way, Delta, C.-B. V3M 6K8

(604) 526-5655

Numéro de téléphone d'urgence/ Numéro de 24 Çanada : Canutec 613-996-6666

heures : É.-U.: Chemtrec 800-424-9300

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers Physiques: AUCUN

Dangers Pour La Santé: TOXICITÉ AIGUË, INHALATION - Catégorie 3

CORROSION/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 1

LÉSIONS/IRRITATIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage :

Mention D'avertissement: DANGER

Mention de Danger: H331 Toxique par inhalation.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions oculaires.

Conseils De Prudence:

Prévention: P260 Ne pas respirer le brouillard ou la vapeur.

P264 Se laver les mains ou la partie du corps touchée soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/vêtements de protection/lunettes de protection.

Intervention: P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 SI SUR LA PEAU : enlever immédiatement tout vêtement contaminé.

Rincer la peau avec de l'eau/se doucher.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304 + P340 En CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir les informations supplémentaires relatives aux premiers

secours sur cette étiquette).

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, si celles-ci

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage: P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche.

P405 Garder sous clef.

Élimination: P501 Éliminer le produit et son récipient par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée

autorisée.

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Environ Pds.%	Numéro CAS
Di-(C8-10)-Chlorures de	5-10	68424-95-3/32426-11-2
diméthyldioctadécylammonium d'alkyl		,
Chlorures d'alkyl diméthyl benzyl	1-5	68424-85-1
ammonium		
Éthoxylate d'alcool	1-5	68439-46-3

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

Inhalation: Transporter immédiatement la victime concernée à l'air libre. Si les symptômes persistent,

Orderly

consulter un médecin. Mettre sous oxygène ou respiration artificielle le cas échéant. Ne pas utiliser la méthode du bouche à bouche si la victime a inhalé la substance. Pratiquer la respiration artificielle avec un masque de poche équipé d'une valve à sens unique ou tout autre dispositif médical respiratoire approprié. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Rincer la peau avec de l'eau/se doucher. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Les brûlures chimiques doivent être traitées sans tarder par un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement avec de l'eau chaude courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes pendant le rinçage. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, si celles-ci peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation persiste, répéter le rinçage et recourir immédiatement à de l'aide médicale.

Ingestion: Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Si des vomissements surviennent, maintenez la tête à une hauteur minimale de sorte que le contenu stomacal ne pénètre pas dans les poumons.

Si des irritations surviennent ou persistent, consulter un médecin.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Movens d'extinction: Brouillard d'eau, mousse antialcool ou produit chimique sec.

Inflammabilité : Ininflammable.
Point de rupture : > 100°C (VCPM)

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Les pompiers devront porter un habit pare-feu complet (tenue de feu complète), y compris un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec un rrespirateur opéré par pression du type à la demande ou tout autre mode de pression positive. **Risques inhabituels d'incendiee/d'explosion**: Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. **Produits de décomposition dangereux**: Des gaz ou des fumées irritants et toxiques peuvent être libérés

lors d'un incendie.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions pour la protection de l'environnement: Évitez le rejet dans l'environnement. Contacter les autorités locales en cas de déversement dans les égouts/le milieu aquatique. Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela peut être fait sans risque. Ne pas contaminer les eaux de surface. Éviter le déversement dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

Mesures à prendre à prendre en cas de dispersion ou de déversement du produit : Porter un équipement de protection. Endiguer et contenir les déversements importants. Pomper les déversements dans un conteneur de déchets approuvé. Éponger les petits déversements au moyen d'une substance absorbante appropriée, telle que de l'argile, de la terre ou des absorbants disponibles dans le commerce, puis les jeter dans un récipient de récupération homologué. Tenir à l'écart des égouts et des cours d'eau.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre lors de la manutention et du stockage: Utiliser une hygiène industrielle appropriée. Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les pulvérisations ou brouillards. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart des substances incompatibles. Maintenir le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Conserver à des températures inférieures à 30°C (86°F) et à l'abri du gel.

SECTION 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Limites d'exposition :

OSHA (PEL) : S.O ACGIH TLV : S.O

Autre limite d'exposition : S.O.

Contrôles d'ingénierie appropriés : Ventilation générale adéquate.

Interventions de protection individuelle/Équipements de protection individuelle : Gants : Des gants non perméables (caoutchouc, nitrile) sont recommandés.

Masques/Lunettes de protection : lunettes chimiques, lunettes de sécurité ou écran facial.

Appareil respiratoire: Si le produit est vaporisé ou pulvérisé, ou utilisé dans une zone confinée, utiliser un

Orderly Fiches de Données de Sécurité

respirateur filtrant la poussière/les brouillards approuvé par le NIOSH/MSHA.

Tablier: Non requis pour une utilisation normale du produit. **Bottes**: Non requises pour une utilisation normale du produit.

Autres équipements de protection : Bassin oculaire, douche de sécurité et vêtements de protection

complets recommandés dans la zone de travail immédiate.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide orange clair
Odeur : Parfum d'agrumes

Seuil d'odeur : S.O
pH : 6,5-7,5
Point de fusion/Point de congélation : S.O
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : S.O
Point d'éclair : 100°C
Taux d'évaporation (eau = 1) : S.O

Inflammabilité : Non inflammable

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité

ou d'explosivité :Aucun.Pression de vapeur :S.ODensité de vapeur :S.O

Densité relative/Gravité spécifique (Eau = 1): 1,007 à 20°C **Solubilité(s)**: Soluble dans l'eau

Coefficient de partition : n-octanol/eau : S.O

Température d'auto-inflammation : Non inflammable

Température de décomposition : S.O **Viscosité :** S.O

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: S.O

Stabilité chimique: Stable dans des conditions de stockage normales.

Possibilité de réactions dangereuses : S.O

Conditions à éviter : Contact avec des substances incompatibles.

Incompatibilité: Agents oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, oxydes d'azote.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Peau, yeux, inhalation.

Symptômes: L'exposition au produit peut irriter ou causer une sensation de

brûlure au niveau de la peau et des yeux. L'inhalation de vapeurs ou de brumes peut irriter les muqueuses. L'exposition prolongée par inhalation peut causer des maux de tête, des nausées, etc. L'ingestion peut provoquer des malaises gastro-intestinaux et

abdominaux.

Toxicité aiguë: (estimation) Inhalation, brouillard CL50> 0,75 mg / I **Cancérogénicité**: Non répertorié par le NTP, le CIRC, l'OSHA et l'ACGIH.

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme.

Composants

Tetra acide éthylènediamine tétraacétique au sodium (Na4 EDTA) (CAS 64-02-8)

Résultats des tests sur les espèces aquatiques

Poisson CL50 Bluegill (Lepomis macrochirus) 472 – 500 mg/l, 96 heures

Persistance et dégradabilité : aucune donnée n'est disponible relativement à la dégradabilité de ce produit.

Potentiel bioaccumulatif : aucune donnée disponible.

Coefficient de partition n-octanol/eau (log Kow)

Ethanol -0,31

Mobilité dans le sol : aucune donnée disponible.

Autres effets néfastes: aucun autre effet environnemental néfaste (p. ex. appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de création d'ozone photochimique, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement planétaire) n'est attendu de cette substance.

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes recommandées d'élimination des déchets: Réutiliser le cas échéant, ou éliminer de toute autre manière la substance récupérée conformément à tous les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux.

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RTMD canadien

Numéro d'identification ONU: UN1760 (Quantité Limitée <5 L)

Désignation officielle de transport de l'ONU : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (CHLORURE D'AMMONIUM

QUATERNAIRE)

Classe(s) de danger pour le transport : 8
Groupe d'emballage : |||

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

INFORMATIONTS RELATIVES À LA COTE DE DANGER

4 = Extrême 3 = Élevé 2 = Modéré 1 = Léger 0 = Négligeable SIMD

3 Santé

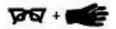
0 Inflammabilité

0 Réactivité

B Personnel

A = Gants, B = Gants et lunettes de protection C = Lunettes de protection, gants et tablier

Protection SIMD Groupe B



Toutes les informations pertinentes relatives aux dangers ont été fournies dans cette fiche de données de sécurité, conformément aux exigences de l'administration américaine de la santé et de la sécurité occupationnelle (29 CRF 1910.1200), des normes étatiques équivalentes des États-Unis et des normes du système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail du Canada (RCR 4).

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

Liste des acronymes:

ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des

hygiénistes industriels gouvernementaux)

CRF Code des Règlements Fédéraux (Code of Federal Regulations)

SIMD (HMIS) Système d'Identification des Matériaux Dangereux (Hazardous Materials Identification

System)

CIRC (IARC) Centre International de Recherche sur le Cancer (International Agency for Research on

Cancer)

FDS (SDS) Fiche de Données de Sécurité (Safety Data Sheets)

MSHA Mine Safety and Health Administration (Loi sur l'administration de la santé et de la

sécurité dans les mines)

S.O. Sans objet (Non disponible)

NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health (Institut américain pour la sécurité et

l'hygiène professionnelles)

NTP National Toxicology Program (Programme de toxicologie national des États-Unis)
OSHA Occupational Safety and Health Administration (Administration de la santé et de la

sécurité occupationnelle)

PEL Permissible Exposure Limit (Limite d'exposition admissible)

Orderly Fiches de Données de Sécurité

TDMD Transport De Marchandises Dangereuses

TLV Threshold Limit Value (Valeur limite d'exposition)
ONU (UN) Organisation des Nations- Unies (United Nations)

SIMDUT (WHMIS) Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (Workplace

Hazardous Materials Information System)

Il incombe à l'utilisateur de fournir un milieu de travail sécurisé, en appliquant les informations sur la santé et la sécurité contenues dans ce document comme guide. **Maxim Chemical International Inc.** n'acceptera aucune responsabilité pour les dommages ou pertes résultant de la mauvaise manipulation et de l'utilisation de ce produit.

PRÉPARÉ PAR: Service technique/Division de la réglementation DERNIÈRE MISE À JOUR: août 26, 2022